

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

LE FEUILLETON,

OU SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

S.M.E. 9 SEPTEMBRE.]
1964

{ N. AUBIN éditeur. Imprimeur, A. JACQUES. }
{ Résidence et bureau rue St. Valier N° 177. }

[PRIX : -2 SOUS.

Littérature.

LE DUC DE LAUZUN.

Le duc de Lauzun fut le seigneur le plus brillant et le plus aimable d'une cour sans majesté, mais pleine d'éclat et de grâce ; c'étaient les seules vertus françaises dont Louis XV eût gardé le souvenir ; les roués de la régence avaient été perfectionnés par ce prince, et dans ce travail important le duc de Lauzun, par ses saillies de jeune homme, par ses folâtres emportemens, par son luxe inoui, par le nombre et l'importance de ses maîtresses, avait parfaitement remplacé Louis XV. Du reste, brave, étourdi, railleur, avec des accès de honte et une certaine bonhomie dans sa fatuité qui le rendaient aimables, M. le duc de Lauzun, beau comme l'amour, était un objet d'ambition pour toutes les femmes, qu'il sacrifiait toutes à son caprice passager. La fin de ce jeune homme dont les commencemens furent si heureux, ayant réparé toutes ces fautes, son sang, la perte de sa fortune et de ses honneurs, ayant fait oublier combien il en abusait, il est arrivé que toute sa vie, même dans la mémoire des personnes les plus austères, lui a été généreusement pardonnée, et que son nom fait sourire aujourd'hui par les aimables souvenirs qu'il rappelle ; les femmes surtout sont attachées à ce nom parceque ce nom les rejette dans un tems de frivolité et de désordres où l'amour était la plus grave occupation d'un galant-homme, où le balcon de l'Opéra était aussi influent que l'œil-de-bœuf de Versailles : c'était alors le règne exclusif des femmes ; une femme régnait sur la France, et ce pouvoir tombé en quenouille était devenu une mode. De tout cela, vous savez ce qu'il nous est resté ? une révolution d'abord, et ensuite une nation d'hommes éprouvés et sévères, dont la plupart s'occupent de leurs femmes à eux, et si par hasard ils s'occupent des femmes de leurs voisins, ce n'est pas du moins pour s'en vanter.

J'aime les petits incidens de l'histoire contemporaine, d'abord parce qu'ils sont très-intéressans par eux-mêmes, et qu'ensuite, par leur moyen, on arrive souvent à mieux connaître une époque, non pas dans l'importance des événemens que tout le monde sait et peut arranger symétriquement dans un arbre généalogique, mais dans les accidens fugitifs et vanes d'une société élégante et corrompue ; sous ce point de vue, les mémoires du duc de Lauzun ont toujours paru quelque chose de très-mal exécuté et de plus mal compris encore. Il y avait moyen de rendre les récits d'amour très-instructifs, en expliquant, avec leur secours, ces tems d'insouciance politique et cette ignorance de bonne compagnie qu'on portait indistinctement dans les affaires les plus sérieuses et dans les plaisirs les plus frivoles ; inconcevable époque où tout était et voulait être courtisan : règne décevant, mais trop long des maltotiers, des mousquetaires et des abbés commanditaires ! Rien n'est éphémère comme une nation qui ne se respecte plus, et qui a perdu le soin de l'étude. Et tel était M. de Lauzun : ses intrigues lui avaient fait perdre la vie ; elles ne lui avaient laissé que son courage ; tous ses contemporains étaient aussi ignorans que lui.

Un jour, ou plutôt dans une belle soirée d'hiver, à un bal de la cour, on annonça M. le duc de Lauzun, et à ce nom, hommes et femmes de retourner la tête avec un empressement visible pour contempler, les premiers, le brillant jeune homme, qui leur servait de modèle, et les autres pour admirer encore une fois ce terrible ennemi de leur repos. Lauzun entra, jeune, brillant, dispos, avec ces manières de bon ton, ce regard vif et pénétrant, cet aimable sourire qui n'oubliait personne ; ce fut l'enthousiasme accoutumé, un enthousiasme que nous comprenons mal, parce qu'il est passé de nos mœurs, parcequ'aujourd'hui la beauté d'un homme est la moindre de ses qualités. Cependant Lauzun parcourait le bal, retrouvant, sans en rien faire paraître, beaucoup de vieilles connaissances ; des femmes qu'il avait séduites,

d'autres femmes qui avaient voulu le séduire, quelques-une qu'il était à séduire encore ; après quoi la jeune noblesse mousquetaires, abbés, marquis, de lui courir après. Oh ! monsieur le duc, quel habit délicieux ! quel nœud d'épée ! vous êtes coiffé à ravir ! Le duc de Lauzun jouissait de tous ces éloges avec une modestie polie, cherchant dans la foule à qui porter ses vœux et ses empressemens de la soirée, lorsque dans un coin du salon il découvrit une jeune femme qui lui était inconnue, mais si belle, si blanche, avec des traits si réguliers et un ensemble si correct, qu'il était si facile de voir que ce n'était pas une femme française, que ce n'en était même pas une nuance : Lauzun était trop exercé pour s'y méprendre un seul instant.

A cette époque, en effet, l'Angleterre et la France étaient tellement séparées l'une de l'autre, que le type original de ces deux nations s'était maintenu dans toute son intégrité. Alors on ne voyait pas comme aujourd'hui tant de figures indéfinies, dont la beauté même a quelque chose de faux, parce qu'elle n'est d'aucun pays, dont le caractère est vague comme l'origine, véritable produit d'une nation qui s'est croisée dans tous les sens, et qui même, dans sa plus grande élégance ressemble à tous ses voisins. Alors, être femme en France, c'était ne pas être autre chose qu'une jolie petite créature, vive, émillante, hardie, d'une figure mobile et animée, une main blanche, un petit pied, beaucoup de rouge, une chevelure ensevelie sous la poudre, du feu partout ; être femme anglaise, c'était être grande, belle, blanche, des extrémités très-prononcées, un sourire mélancolique, un regard ferme, de belles dents, des cheveux blonds, beaucoup de gorge et de dignité : c'était une femme anglaise que M. de Lauzun avait aperçue.

A cette époque aussi, l'Angleterre, si bien instruite aujourd'hui de nos affaires politiques, ne connaissait de nous que nos modes, nos travers passagers et les noms de nos roués les plus célèbres. L'Angleterre étudiait la France, à peu près comme la France l'avait étudiée dans les mémoires du chevalier de Grammont, c'était de nation à nation une indifférence qu'on ne peut comprendre, un intérêt rétréci et mesquin qui s'attachait à des frivolités passagères que devait suivre un si terrible reveil ; de sorte que la belle anglaise, en entendant prononcer le nom de M. de Lauzun, de cet homme si redoutable aux femmes, fut intéressée et étonnée comme s'il se fût agi d'un grand général d'armée. Elle tourna donc la tête pour cacher son admiration empressée ; elle rougit, pâlit tout à tour, se sentant vaincue avant le combat, si bien qu'en un clin-d'œil le duc de Lauzun, admirant et soumis, selon son habitude à une première entrevue, se trouva à ses côtés.

Vous savez ce qu'on peut dire en pareille occurrence, un homme qui parle pour la première fois à une femme est toujours sûr d'être passablement niais ; il ne s'agit que de l'être le moins possible, et pour cela rien ne vaut le hasard. Lauzun débuta donc par un lieu commun très-simple, regrettant de n'avoir pas encore vu une aussi belle personne, se félicitant de la connaître, et écrivit jusqu'à ce qu'il crut en avoir assez dit pour mériter une réponse. On ne lui répondit que par un sourire et un léger signe qui signifiait : parlez-moi anglais si vous voulez que je vous comprenne ! Lauzun n'en savait pas un mot. Il avait lu le *Shakespeare* de Letourneur, que, depuis, M. Guizot s'est approprié sans façon ; il avait baillé aux *Nuits d'Young*, de Letourneur ; il avait éclaté aux sarcasmes de Voltaire contre cette langue à laquelle Voltaire devait ses succès ; c'était tout l'anglais que savait le duc de Lauzun, encore était-il sur cette matière un des hommes les plus instruits de la cour. Vous comprenez donc que son embarras fut grand ; être muet vis-à-vis de la plus belle figure qu'il eût vu ! A la fin la belle anglaise eut pitié de son martyre, elle prit un crayon, et développant son éventail d'ivoire, elle écrivit quelques mots : puis elle se leva, salua son voisin, et laissant l'éventail sur le siège qu'elle quittait, elle sortit de l'appartement.

Lauzun fut enchanté. Il saisit l'éventail; et, s'arrêtant sous un lustre écarté, il chercha quel mystère pouvait contenir l'aimable messager. A l'angle de l'éventail, et tout à côté d'une délicieuse peinture à la Wanloo, comme on les prodiguait alors, le duc aperçut très-distinctement écrit: *I love you*, trois mots seulement qui lui parurent charmans, bien qu'il n'en comprît pas un seul. Que signifiaient ces trois mots? Lauzun les grava dans sa mémoire, et à chacun de ses amis il demandait: Comprenez-vous *I love you*? A quoi personne ne pouvait répondre. Jusqu'au jour, Lauzun fut tourmenté par son incertitude; il aurait voulu deviner le sens de cette phrase si courte, et il ne l'osait pas; plus d'une fois il fut sur le point de la comprendre; mais il aurait si fort rougi d'un contre-sens, que l'explication s'arrêtait sur ses lèvres. Ce ne fut qu'un grand jour et quand il pensa que le palais de justice devait être ouvert, qu'il envoya son valet de chambre lui chercher un dictionnaire anglais, et qu'enfin à force de travail, à force de recherches et de combinaisons savantes comme jamais il n'en avait fait, il arriva à traduire *I love you* par *je vous aime*, et il sauta de joie autant pour le moins de sa science que de son bonheur.

Voilà comment les Français les plus élégans de ce siècle si élégant et si poli avaient été élèves! une cour où pas un homme ne sait un mot d'anglais! Ils auraient été bien étonnés les jeunes et imprévoyans courtisans, si on leur eût dit qu'un jour la France saurait aussi bien l'anglais que l'Amérique, et qu'il lui en coûterait aussi cher pour l'apprendre!

LETTRE INTERSSANTE DE MR. WILLIAM R. LOUNT, FILS
DE M. S. LOUNT EXECUTE POUR HAUTE TRAHISON.

Pontiac, Michigan, 12 Juillet 1838.

Mon cher monsieur.—Le fils de votre ancien et sincère ami Samuel Lount, qui, malgré les sollicitations pressantes de près de quarante mille citoyens du Canada, a été cruellement exécuté par Arthur, vous envoie ses respects, les accompagnant d'un court récit de ses actes après la lutte inégale et opiniâtement contestée près de Toronto. J'eus le malheur d'y être sérieusement blessé, pris en conséquence et incarcéré dans une prison, où je passai un mois sans avoir la permission de voir aucun de mes amis ni d'en recevoir aucune assistance. Par l'intermédiaire et l'influence de quelques uns de mes amis toriens je fus alors admis à caution pour £600 et retournai chez moi, gardé de près. Je trouvai la maison de mon père dévastée, ma mère et toute notre famille chassées par une bande de ces forcenés avides de sang, les orangistes irlandais, le fléau de notre chère patrie, (plus terrible encore qu'une épidémie.) Je les cherchai dans leur retraite, et leur demandai de se réunir encore une fois sous le toit paternel, et ayant encore quelque propriété personnelle nous achetâmes des hardes pour remplacer celles qu'on nous avait prises. Mais les magistrats intervinrent disant que les biens-fonds appartenaient à la reine. Ma mère s'adressa à Sir F. B. Head pour la permission d'en vendre assez pour nous soutenir, mais elle obtint pour réponse qu'aucuns des biens-fonds de mon père ne nous appartenaient maintenant et nous enjoignit strictement de ne pas y toucher. Mon père avait à peu près \$10,000 à lui dues, mais je ne pus en retirer \$10, parce que ceux qui avaient la volonté de payer en étaient empêchés par les autorités qui allèrent jusqu'à les menacer. Pourtant, nos amis personnels s'offrirent et nous assistèrent tant qu'ils le purent sans exciter de soupçons jusqu'à ce que la nouvelle foudroyante nous arriva que mon cher père, pour l'apprehension duquel on avait proclamé et offert \$2000, n'ayant pu s'échapper fut conduit à la prison de Toronto. Ma mère alla pour le voir, mais on lui commanda de s'en aller. Elle s'adressa au gouverneur Head, mais cet homme dur et cruel lui refusa même la grâce de voir mon pauvre père. Elle la demanda à plusieurs reprises, mais il paraît qu'on se plaisait à refuser ses pressantes demandes. Un jour un capitaine de l'armée anglaise plus sensible que ne le sont en général nos maîtres britanniques, vint voir ma mère, et lui dit qu'il s'intéresserait pour elle auprès de Sir Francis, ce qu'il fit en effet. Pour la première fois, après l'expiration de deux mois, on lui permit de lui parler. Elle fut aussi surprise qu'affligée de

son état; ses yeux étaient rentrés dans leurs orbites, son visage était pâle comme la mort, il ressemblait à un squelette et était chargé de chaînes. Mon pauvre père avant voyagé nuit et jour, des centaines de miles, traversant forêts, rivières, marais, déserts, jusqu'à ce qu'enfin, en essayant de passer le lac Erie, à la vue même de son pays natal, où la liberté aime à séjourner, il fut ramené de nouveau sur la côte inhospitalière du Canada, entouré d'une horde de nègres et de volontaires, tradant devant leurs magistrats; il allait, sous un nom supposé, subir un examen sur une accusation de contrebande de sel, accusation dont il eût sans doute été déchargé; mais malheureusement Sam Jarvis, le mauvais génie de son pays, arriva, s'arrêta que c'était Lount le rebelle et ordonna qu'il fût gardé de près. On lui enleva alors son argent, sa montre, sa chaussure, son chapeau et son habit et ainsi dépouillé on le fit marcher 12 milles par le froid glacial du mois de février; il faillit en mourir. Il raconta ceci à ma mère durant la courte visite qu'elle lui fit. On lui dit ensuite de se retirer et durant son long emprisonnement il ne lui fut plus permis de le voir jusqu'à la veille de son exécution, jour où la prière qu'il fit de voir encore une fois sa famille lui fut accordée à regret.

C'est alors que je pus le voir pour la première fois, il paraissait résigné à son sort et ne craignait pas la mort, considérant qu'il succombait pour une grande et bonne cause. Même alors je ne pouvais croire que la sentence inhumaine de notre ancien ennemi le juge Robinson ser mise à exécution—mais le ministère anglais avant soif de son sang—Sir Geo. Arthur était bien disposé à ployer à leur désir, c. mon brave, généreux et malheureux père fut conduit à l'échafaud pour son amour de la liberté et fut, à la pointe du jour, sacrifié comme sa victime; le fil de la vie fut tranché! oh! dans quelle affliction notre famille, jadis si heureuse fut-elle plongée! il est au-dessus de mes forces de le décrire. Jamais je ne souhaiterai même à nos plus grands ennemis d'éprouver ce que nous ressentimes alors. Mais nul ne sait ce qui l'attend entre le berceau et la tombe. Les agriculteurs américains, heureux et contents ne peuvent juger de nos souffrances, car les jours ne sont plus où leurs pères ont souffert comme nous; une race nouvelle les a remplacés. J'étais à peine de retour à notre demeure désolée quand des amis vinrent tout-à-coup m'avertir que les autorités avaient fait aussi maner leur warrant pour mon apprehension et qu'il fallait m'enfuir. Je fis mes préparatifs à la hâte et je dirigeais mes pas vers les Etats-Unis lorsqu'ayant rencontré sur mon chemin l'officier envoyé à ma poursuite, il m'ordonna de m'arrêter; je tirai alors de ma ceinture un pistolet que je présentai à sa poitrine lui ordonnant de continuer sa route sinon je ferais feu. Je n'eus pas besoin de le lui répéter. Je me rendis immédiatement à Toronto où je m'embarquai à l'aide d'un nom supposé, sur le bateau-à-vapeur qui partait pour Lewiston, et je suis ici faisant tout ce qui est légalement en mon pouvoir pour venger la mort de mon père et aider la cause glorieuse pour laquelle il succomba. (Ici l'écrivain entre dans des détails sur lesquels il fera bien de garder le silence, même avec ses plus intimes amis.) Je demeure actuellement à Pontiac, à 25 milles au nord de Détroit, avec ma mère, mes frères et mes sœurs qui ont quitté le Canada il y a près d'un mois, dépouillés de tout ce que le gouvernement avait pu saisir. Nous sommes traités ici avec beaucoup de bonté et l'on prend un intérêt vif et généreux à notre malheureux sort

Ces lignes de votre ami sincère,
W. R. LOUNT.

LE FEUILLETON, OU SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

QUEBEC, MERCREDI 19 SEPTEMBRE, 1838.

Nous n'avons pas de nouvelles plus récentes d'Europe depuis notre dernière publication. Les débats du Parlement anglais au sujet du Canada se lisent ici avec beaucoup d'intérêt, mais quoi que peu de personnes accueillent favorablement les actes de Lord Durham, chacun s'accorde, il faut le dire, à blâmer la précipitation avec laquelle on s'empresse en Angleterre de réprover ses premières



... Nous avons aussi à dire, du moins autant que nous... l'opinion publique, que nul gouverneur n'en avait... été en butte à la réprobation, aux sarcasmes, à la... de tous les partis extrêmes que ne l'est aujourd'hui... Lord Durham, quoi que puissent en dire Lord Glenelg, Lord Mel-... bourne et même O'Connell "qu'il a réuni en un instant tous les par-...". Dieu veuille que l'hiver qui s'approche, ne vienne pas démon-... ter à Lord Durham et au Parlement Impérial combien nous sommes... éloignés de cette concorde tant vantée, tant promise. Il serait fa-... cile d'examiner ici chacun des actes de notre gouverneur et de prou-... ver que, bon ou mauvais, ils ne rencontrent nullement l'approbation... générale. Mais, nous ne prétendons point dire que ce serait tâche... facile, mais il nous semble aussi que le faste, l'orgueil déployés par... Lord Durham, la morgue de ses employés, ont choqué plus ou moins... tout le monde, ensuite que nul ne s'est trouvé disposé à voir d'un... oeil de satisfaction ce qu'il a plu à nos nouveaux maîtres de nous... concéder et comme il est bien établi qu'il n'est pas de pires aveu-... gles que ceux qui ne veulent pas voir, il est facile de prédire au-... jourd'hui que la mission de Lord Durham en Canada sera connue... telles de ses devanciers, une chute complète.

On lit ce qui suit dans l'Ami du Peuple :

"Le Herald dit que les quatre individus accusés du meurtre de... Chartrand, et les douze jurés qui les ont déclaré non coupables, ont... reçu ensemble un banquet à L'Acadie, de la part de leurs amis... pont qués. On nous assure qu'à Montréal le soir même de l'ac-... quittement, ou le lendemain, les jurés et les accusés se sont assis... au même banquet qui leur fut offert par leurs amis de Montréal. On... peut juger du respect qu'ont pour eux-mêmes et pour leur... haute fonction des jurés qui vont s'asseoir à la même table que... des accusés de meurtre, à peine échappés au glaive de la loi."

Il nous semble que l'Ami du Peuple fait paraître par ces... dernières réflexions une bien pauvre idée du droit anglais. Les... accusés ne sont et ne doivent certainement point être regardés... comme coupables après un acquittement, et les jurés ne peuvent... point mieux démontrer la persuasion où ils sont de l'innocence de... ceux sur le sort desquels ils eurent à décider, qu'en les fréquen-... tant sur le pied de l'estime et de l'amitié.

DEPENSES MILITAIRES EN CANADA.

—Le parlement a voté 11,700 liv. sterl., pour les établissements... ecclésiastiques des provinces de l'Amérique du Nord. M. O'Connell... s'est opposé au vote de 1000 livres sterl. pour l'évêque catho-... lique de Québec, mais la chambre a néanmoins voté cette... somme.

Il a été aussi voté 19,155 liv. sterl. pour réparation des canaux... militaires des Canadas. Les dépenses extraordinaires occasionnées... par l'insurrection canadienne sont officiellement évaluées à... 500,000 liv. sterl. par an pour les années 1837, 1838 et 1839.

Indépendamment des budgets ordinaires fixés pour les dépenses... des deux provinces du Haut et Bas-Canada, pour les années 1837, 1838... et 1839, on estime que les frais extraordinaires occasionnés... par l'insurrection s'élèveront à la somme de 500,000 liv. sterl.

Que l'on ajoute à cette somme les dépenses de lord Durham, de la Haute Commission, des attachés, assistants attachés, Aides-de-camp, frais de marches, démarches, contre marches et l'on pourra peut-être se faire une idée de ce que l'Angleterre aura à payer pour son cher Canada. Pour peu que les troubles continuent, on ne devrait point trop s'étonner de voir l'Angleterre revenir à l'idée d'abandonner cette colonie.

[Extrait d'une lettre du 13 courant.]

"On vient de m'informar que JOSEPH TOUSSAINT DROLET, écrivain. M. P. P. est décédé hier au soir, des suites d'une maladie contractée dans la prison. Il était marchand à St. Marc et Seigneur de la même paroisse."

[La lettre suivante insérée dans le Courrier Canadien semble montrer que les exilés aux Etats-Unis ont l'espérance de rentrer bientôt dans leurs foyers, ce qui s'accorde assez avec certains bruits courants en cette ville, mais sur lesquels il n'y a probablement encore rien de positif. Nous voyons de plus que la Quotidienne reproduit cette lettre en assurant (sans autre autorité que ses suppositions) qu'elle est controuvée et l'œuvre des propriétaires du Courrier Canadien, ce qui base tout simplement contre ces messieurs une accusation de faux puisqu'ils offrent de la montrer à tout venant !]

"A J. B. G. Ho... Ecr."

R. P. ... Hôtel, 8 Sept. 1838.

MONSIEUR, — Si, en recevant une lettre de vous j'ai éprouvé beaucoup de satisfaction, d'un autre côté c'est avec chagrin que je me suis aperçu qu'elle était datée du 8 août. Je ne l'ai donc reçue qu'un mois après la date. Le jeune M. Webb vient de me la transmettre, ainsi que le paquet de journaux que vous avez bien voulu m'adresser. Il me dit avoir trouvé le tout au Bureau du chemin de fer à St. Jean et qu'on lui a fait payer 20 sous avant de le lui livrer, c'est sans doute pour l'emmagasinage, et pour l'avoir gardée si long-temps que les directeurs de cette institution ont exigé une aussi forte somme. Ce fait mérite d'être mentionné. Il y a extorsion, d'exiger une pareille somme pour le port de 3 ou 4 journaux et une lettre; et une négligence impardonnable de l'avoir gardée si long-temps.

Je m'empresse de répondre à votre aimable lettre. J'espère que l'occasion qui se chargera de celle-ci, sera plus diligente que le chemin de fer, ou du moins plus ponctuelle.

L'article, lancé dans la Quotidienne, contre le jeune Lefebvre, m'a grandement surpris. Il ne m'est pas venu pourtant à l'idée qu'il y avait malice de la part de l'auteur, car l'accusation était bien forte. Le jeune Lefebvre a été environ 5 ans à mon service, et s'est généralement très-bien comporté. Il a toujours montré de l'affection pour moi, et il a toujours pris mes intérêts autant qu'un jeune apprenti peut le faire. Lorsque j'ai quitté Montréal, il était un mes meilleurs ouvriers. Je ne crois pas que ce soit lui qui ait été déposé contre moi pour me faire arrêter. Je connais les deux individus qui l'ont fait. Ils ont reçu m'assure-t-on, la somme de 40 piastres qui leur a été donnée par un certain propriétaire d'un journal tory, et par un individu qui joue un grand rôle dans la police de Montréal. Voilà ce que l'on m'a assuré. — Quant à Lefebvre je le crois incapable d'une aussi grande bassesse.

Ce que j'ai mentionné dans la lettre dont vous me parlez n'est que trop véritable. J'ai fait demander la Quotidienne, et l'homme que j'ai placé dans mon établissement avant mon départ et qui s'en trouve maintenant le propriétaire à bon marché, a répondu "qu'il avait bien autre chose à penser que de me l'envoyer". Une semblable ingratitude n'a pas besoin de commentaire. Je saurai m'en rappeler en temps et lieu. L'empressement qu'on a apporté à mettre sur pied un autre journal, pour remplacer la Minerve prouve l'intention des individus qui sont à la tête de cet établissement. On craignait ma rentrée en Canada! Mais la proscription dont j'ai été si injustement frappé ne peut toujours durer. Pourquoi ne me soit pas entré dans l'idée de faire des supplications pour retourner dans ma patrie. J'espère pourtant que notre exil tire à sa fin, et que nous obtiendrons justice, sans faire de bassesses.

Je vous prie de me croire avec reconnaissance,

votre dévoué serviteur,

LUDGER DUVERKAY.

[De l'Ami du Peuple.]

DIFFICULTES RELIGIEUSES. — Les difficultés religieuses jusqu'à ce jour presque inconnues en ce pays, commencent à se faire sentir ici, et le débat est vraiment piquant. L'animosité paraît être d'autant plus violente qu'elle a été plus long-temps concentrée. Il semble qu'on ait gardé tout cela exprès pour susciter de nouveaux embarras à ce pauvre Lord Durham qui en a déjà par dessus les yeux.

La querelle est exclusive entre les cent et une sectes protestantes; les catholiques romains n'y ont rien à faire. Il paraît que les presbytériens, méthodistes, écossais et cinquante autres dont nous ne savons pas les noms, se trouvent offensés de la supériorité que l'on veut donner ici à l'église anglicane proprement dite. Cela est juste. Une de ces religions vaut bien l'autre, et nous ne voyons pas pourquoi elles ne seraient pas sur un pied égal.

La conséquence de tout cela est, qu'une assemblée a eu lieu dans l'église écossaise de la rue St. Gabriel, et le révérend M. Esson y a prononcé un discours qui ne se ressent pas tout-à-fait de la charité évangélique, et qui aurait mieux convenu à un chef de parti politique ou à un caporal de service qu'à un ministre de religion.

"Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots?"

Une autre assemblée a eu lieu aussi, mercredi dernier, dans la Mansion House, M. Adam Ferrie d'illustre notoriété la présidait, et malgré qu'elle se composât presque entièrement des buveurs d'eau de cette ville, tels que MM. John Dougall, R. Frost, J. E. Mills et plusieurs autres de glorieuse mémoire, elle n'a pas été beaucoup plus calme que l'autre, et on s'y est très vivement dépité contre l'église anglicane; et l'on a même fait des menaces au gouvernement. Qui aurait cru cela de la société de tempérance?

Le zèle religieux des buveurs d'eau et des buveurs de scotch whiskey est très édifiant, mais il nous semble que ces messieurs auraient dû attendre des circonstances plus favorables et ne pas susciter de nouveaux embarras au gouvernement dans un moment où il a déjà plus d'affaires qu'il ne saurait en terminer.

VOL A MAIN ARMÉE.—Jeudi, une femme respectable du nom d'Elisabeth Benning, a déposé que mercredi, entre 3 et 4 heures P. M., lorsqu'elle retournait chez son père près des courses de St-Pierre, un homme d'une trentaine d'années, portant de larges favoris, un surtout brun et un chapeau noir usé, l'arrêta et lui demanda sa bourse, la menaçant d'un couteau de boucher qu'il tenait à la main. Elle avait une petite somme d'argent qu'elle fut obligée de lui donner. Nous ne pensons pas qu'il se soit encore commis près de cette ville de vol aussi effronté.

[Du Populaire.]

FRONTIÈRES DU SUD.—Le gouverneur du Maine semble persévérer dans son idée de faire explorer le territoire disputé; les journaux de cet Etat font de longs et laborieux articles sur cette opération et sur ses probabilités. Nous sommes cependant très-tranquilles à cet égard, et rien ne fait présager qu'une collision vienne troubler la bonne intelligence entre les deux puissances. Le Maine ne peut pas, plus que les Canadas ou le Nouveau-Brunswick, faire à son gré une guerre; les uns et les autres dépendent d'un gouvernement supérieur qui saura leur imposer silence. Deux nations n'iront point troquer les douceurs et les avantages de la paix pour l'amour d'une langue de terre, qui ne vaudrait pas ce qu'elle pourrait coûter, ni pour satisfaire quelques hommes à paroles belliqueuses, dont les prétentions sont une pure folie.

FORTIFICATIONS DE PRESCOTT.—Ces fortifications marchent avec une grande vigueur, 80 à 100 ouvriers y sont continuellement employés. et lorsque l'hiver viendra, on sera en situation de se protéger contre les agresseurs d'un ennemi, soit domestique, soit étranger. Les fondations d'un Fort ont été posées, les murailles auront six pieds d'épaisseur en bas et quatre pieds en haut; le bâtiment doit avoir trois étages de hauteur, avec les coins et corniches de pierre, à l'épreuve de l'éclat. Le fait du Fort sera gardé par des piquets de 12 pieds placés d'une telle façon qu'ils pourront rendre les attaques d'un ennemi extrêmement difficiles. On ne pense pas que les ouvrages seront terminés avant plusieurs mois. Il est douteux cependant que l'intention du gouvernement soit de stationner une force régulière dans ce lieu.

INCENDIE.—Le *Toronto Patriot* annonce que les casernes, préparées pour le 43e. régiment, à Drummondville, furent brûlées de fond en comble, il y a eu hier huit jours, dans la soirée; on dit même une heure après qu'elles eurent été délivrées par l'entrepreneur. Aucun rapport officiel n'était encore arrivé au gouvernement; mais les rumeurs assignent cette action à l'acte de quelques incendiaires, qui seront sans doute découverts et punis.

COMMERCE PROFITABLE.—Le *Boston Times* dit que le peuple du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, entreprend un commerce excellent avec le Massachusetts, en fournissant à cet Etat du bois à brûler à 5 dollars la corde, qui coûte seulement un dollar, pris aux ports de ces provinces.

BONNE SPECULATION.—*Negociator*, l'un des chevaux de course fut raflé à Québec et gagné par son propriétaire, qui était en société avec un monsieur de Québec. Il y avait quarante-un billets pris, à 10 piastres chacun, et le numéro gagnant fut 42. En sorte que le *Negociator* rapporte à son maître 410 piastres; c'est un cheval bien nommé.

CORRESPONDANCE.

A L'ÉDITEUR DU FANTASQUE.

Monsieur, après avoir lu dans le dernier *Fantasque* l'extrait du *Herald* du 10, et les remarques judicieuses dont vous l'avez accompagné, je me suis mis à la recherche du susdit échantillon de loyauté, et je conviens avec vous que l'extrait que vous en avez cité ne contient qu'une faible partie du venin et du fiel qu'il respire. Il est vraiment surprenant que des loyeux par excellence, comme *l'Ami du Peuple* et la *Gazette* de Québec, qui demandent avec instance qu'on arrête la circulation des petits papiers qui, à ce qu'ils disent, continuent à semer la discorde entre les citoyens de différente origine, ne disent rien ou presque rien de l'article sur le cad du *Herald* du 10.—Que les Canadas soient totalement incapables d'exercer les privilèges des sujets britanniques; qu'ils sont incapables d'agir comme législateurs ou jurés," c'est matière

d'opinion, et le *Herald* comme tout autre a droit d'exprimer la sienne — mais il n'est pas permis de dire "Irlandais et hommes du brave 21eme, rappelez-vous que le sang de Hands est non encore vengé! c'est à vous d'y voir;" "Ecosseis et braves hommes du 32eme le sang du Lieutenant Weir erie vengeance! continuera-t-il à crier en vain!" Canadans loyaux l'ombre de Choutr. au assésime demande qu'on le venge ou qu'on périsse en l'accomplissant. Ceci Monsieur, sont des phrases dont un journaliste dans un pays civilisé ne devrait pas faire usage impunément et qu'un gouvernement ne devrait pas souffrir. C'est recommander le meurtre et rien autre chose ou bien je me trompe beaucoup.

UN DE VOS ABONNES.

Mélanges.

—La phrénologie s'est piquée de donner aussi son avis sur M. de Talleyrand, et le jugement a été rendu comme suit, par l'organe de M. le docteur Place :

"Jamais la science phrénologique n'avait trouvé un plus éclatant exemple des *vérités* qu'elle enseigne. Les disciples de Gall ont reconnu chez M. de Talleyrand les organes de *l'esprit de saillie*, de la *combativité*, de la *secretivité*, de la *causalité* et de *l'esprit philosophique*. Ces organes, par leur puissance, comme la *vénération par son atrophie*, et *l'esprit de conscience par sa faiblesse*, ont été les principaux modificateurs de son individualité... Il avait l'instinct de *l'alimentivité* éclairée par l'intelligence (en bon français, il savait aimer la bonne chère.) Il aimait à acquérir; mais, sans le comparer aux brigands de Schiller, on peut dire qu'il prenait aux grands ce qu'il donnait aux petits... Les deux rois de son organisation étaient la ruse et le secret, tempérés par les sympathies de famille, mais sans penchant à l'association par les devoirs sacrés du dévouement."

Fiat lux! Si M. de Talleyrand, avait entendu le docteur Place, sa causticité *combative* aurait certes donné large carrière à son *esprit de saillie*."

—On a compté, parmi les méfaits enrégistrés à Londres dans l'année 1837, 19,732 cas d'ivrognerie, malgré les nombreuses sociétés de tempérance; 3,103 cas de désordres causés par des prostituées et 3,993 cas de vagabondage. C'est la paroisse de Saint-James qui fournit le plus grand contingent. Il y a eu 5,338 vols et 6,831 individus repris pour inconduite.

De la galanterie jusqu'aux dents.—Un dentiste parisien après avoir fait mille vains efforts pour arracher de la bouche d'une dame une dent gâtée, se voyant forcé d'y renoncer, fit ainsi son excuse :—Le fait est, madame, qu'il est impossible que rien de mauvais sorte de votre bouche.

Il n'est pas d'effets sans causes.—Un avocat mourut il y a quelque tems dans la pauvreté. Quelqu'un de ses parents s'étonnait de ce qu'il n'avait point laissé d'effets.—Ce n'est pas étonnant, répondit quelqu'un, il n'avait pas de causes.

SENSIBILITE.—Un client fondit tout-à-coup en larmes après avoir entendu l'exposé de son avocat et s'écria :—Grand Dieu! je n'aurais jamais cru avoir tant souffert!

ON A BESOIN à ce Bureau de quelques PETITS GARÇONS pour vendre des journaux.

CONDITIONS.

Le *Fantasque* se publie autant que possible chaque SAMEDI et son Feuilleton le MERCREDI.

PRIX D'ABONNEMENT

(Payable à l'échéance de chaque trimestre.)

Le <i>Fantasque</i> séparément par an, - - -	7s 6d
Le Feuilleton séparément par an, - - -	4s
Le <i>Fantasque</i> et son Feuilleton par an, - - -	11s 3d

Pour six mois la moitié des prix ci-dessus.

Chaque numéro du *Fantasque* se vend 4 sous et chaque numéro du Feuilleton 2 sous.

On ne s'abonne point pour moins de six mois.

Un couvert, sous le nom de *L'Affiche*, où sont insérées les annonces, accompagne chaque numéro du FANTASQUE et se délivre gratis. Le prix d'insertion est sur le même taux que ceux des autres papiers nouvelles.